

## Leste dryade

*LESTES DRYAS*

(Kirby, 1890)

Famille *Lestidae*

### Niveau régional de menace (IUCN) (\*)



**Vulnérable**

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	NT
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
<b>Difficulté de détermination</b>	<b>Difficile</b>	

Mâle de leste dryade (G. Doucet, 2006)

### Description et risque de confusion



Femelle de leste dryade (G. Doucet, 2006)

A l'instar de celui des autres lestes, le corps du leste dryade (*Lestes dryas*) est vert métallique. Certains de ses segments sont prunieux, dont le deuxième, qui l'est au deux tiers.

Le leste dryade ressemble fortement au leste fiancé (*Lestes sponsa*). Les cerques des mâles de leste dryade sont longs et courbés (convergeants à l'extrémité) alors qu'ils sont droits à pointe étroite chez le leste fiancé. Par ailleurs, chez la femelle, l'ovipositeur dépasse un peu l'extrémité de l'abdomen.

### Ecologie et biologie

Le leste dryade fréquente les eaux stagnantes fortement végétalisées, peu profondes et se réchauffant rapidement. Les eaux sont généralement acides, oligotrophes ou mésotrophes, souvent à proximité de milieux forestiers ouverts. La fluctuation des niveaux d'eau de ces milieux est très importante pour l'espèce. Les mares temporaires s'asséchant complètement en été correspondent à son habitat typique. Elle occupe également les prairies régulièrement inondées, les dépressions inondables des marais, les tourbières, les queues d'étangs forestiers et les fondrières en forêt claire. Ces milieux présentent un stade dynamique avancé, avec une végétation dense et très couvrante.

Les fosses d'extraction de tourbe en phase de recolonisation, les étangs de gravières ou les étangs nouvellement créés par décapage sur sol argileux peuvent aussi être colonisés. Dans ce cas, la végétation pionnière est plutôt clairsemée. Ces milieux secondaires jouent un rôle de connexion entre les plus grandes populations.

L'espèce présente une capacité de dispersion importante, caractère

virale pour une espèce qui se reproduit généralement dans des milieux en voie d'atterrissage. Le leste dryade peut être observé de la plaine jusqu'à 2 000 mètres d'altitude.

Les imagos volent entre mi-juin et mi-août, avec une à deux



Biotope de leste dryade, eaux stagnantes riches en laiches (*Carex*) et en joncs (G. Doucet, 2007)

générations par an. La ponte s'effectue à la base des tiges de carex ou de joncs, même en l'absence d'eau libre, sur des zones qui seront inondées au printemps. L'éclosion des larves aura donc



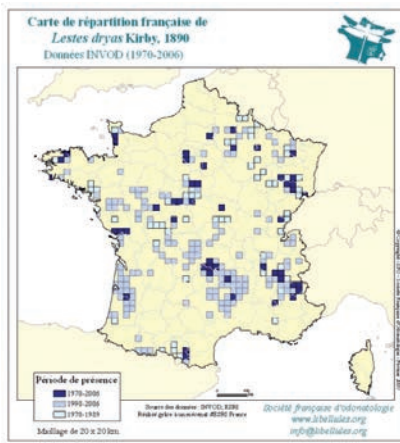
Larve de leste dryade (G. Doucet, 2004)

lieu après la remontée des eaux au printemps. Les larves évoluent entre les tiges des héliophytes, sur le fond, et habituellement sous une lame d'eau peu épaisse qui se réchauffe rapidement. Les émergences ont lieu à proximité de l'eau, et la maturation des imagos se fait à l'écart des zones humides. Elle se déroule parfois à plusieurs centaines de mètres du site d'émergence, dans les landes, cariçaies, lisières forestières, prairies hautes et zones de friches.

(\*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

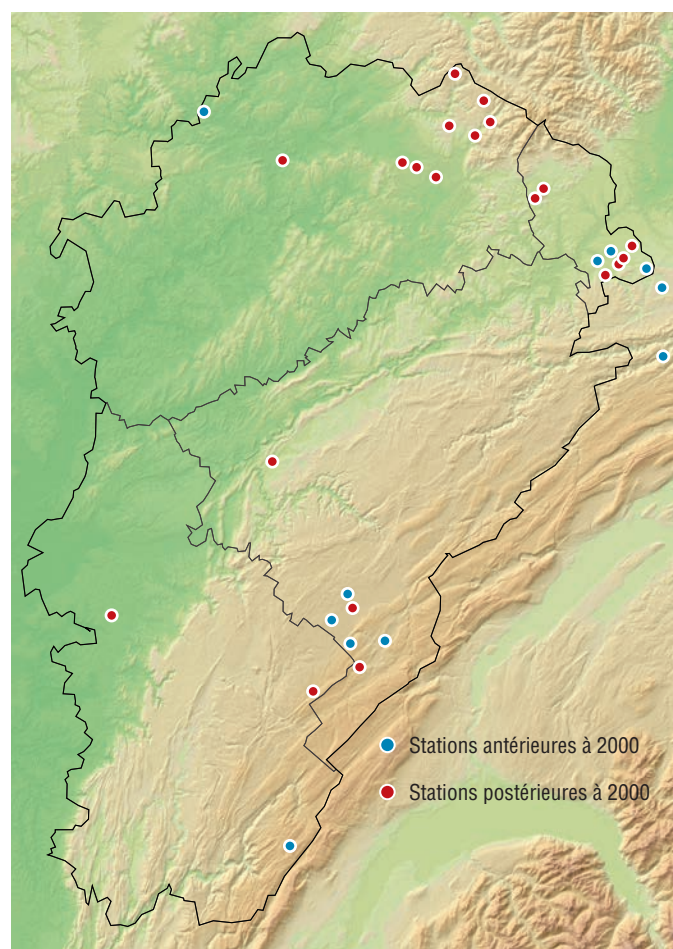
## Distribution

Il est bien implanté dans les massifs montagneux français, mais ses populations sont plus clairsemées en plaine. En Suisse, les populations sont nombreuses ou disséminées selon les régions, mais en régression de manière générale. De plus, il semble éteint en Alsace, sur la liste rouge en Champagne-Ardenne, localisé en Lorraine et en danger en Rhône-Alpes.



Source: Sfo, programmes Invod ([www.libellules.org](http://www.libellules.org))

En Franche-Comté, il est surtout présent dans les Vosges comtoises, la dépression sous-vosgienne et le Drugeon. Le lesté dryade est actuellement vulnérable dans notre région.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

## Atteintes et menaces

Les modifications du niveau d'eau des milieux occupés sont très défavorables à sa survie. Les milieux colonisés, par nature temporaires, sont particulièrement menacés. Ils sont donc voués à disparaître à moyen terme. La fauche de la totalité des zones de ponte entraîne des pertes importantes, de même qu'une fauche répétée ou rase.

L'espèce est très sensible aux sécheresses précoces empêchant le développement des larves au printemps. Par ailleurs, son maintien est incompatible avec la pollution et l'eutrophisation liées aux activités agricoles intensives dans les parcelles alentour. Le comblement et le drainage des zones humides, en particulier des prairies et des tourbières, représentent également une menace importante. En plaine, le réchauffement climatique expose particulièrement les populations au risque de disparition.

## Orientations de gestion et mesures conservatoires

Sur les étangs, un régime de battement des eaux est à préserver absolument. Les mares temporaires qui abritent actuellement l'espèce doivent être préservées du pâturage. Le maintien d'habitats peu profonds et riches en végétaux aquatiques est à privilégier. Le choix d'un rythme de vidange irrégulier, non durable et pluriannuel est important pour le maintien des populations.

Il est par ailleurs important de limiter l'eutrophisation des milieux mésotrophes, notamment par la mise en place de mesures agri-environnementales aux abords des sites ou par la mise en place de zones tampon de 20 à 50 mètres de large.

Les populations piscicoles doivent enfin conserver un caractère extensif, sans carpe ni poisson-chat notamment.

En cas d'atterrissement avancé des milieux, une fauche peut être réalisée sur une partie de la zone. La coupe de certains éléments ligneux est à envisager pour les sites les plus ombragés.

La création et l'entretien de mares dans les sites déjà occupés par l'espèce peuvent contrebalancer la disparition des mares plus anciennes par atterrissement et renforcer les populations existantes.

## Principales sources consultées

DIJKSTRA K.-D.B., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe*, Ed. Delachaux et Niestlé, 320 p.

GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 480 p.

JACQUOT P. & MORA F., 2011. *Agir en faveur des libellules en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Odonates. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 105 p + annexes.

PROT J.-M., 2001. *Atlas commenté des insectes de Franche-Comté. Tome 2 – Odonates, Demoiselles et Libellules*. Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, Besançon, 185 p.

WILDERMUTH H., GONSETH Y. & MAIBACH A., 2005. *Odonata – Les libellules de Suisse. Fauna helvetica 11*. CSCF/SES. 398 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -  
Observatoire régional des Invertébrés  
maison de l'environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 BESANCON  
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26  
cbnfc@cbnfc.org - [www.cbnfc.org](http://www.cbnfc.org)



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.